



HARCÈLEMENT SEXISTE DANS L'ESPACE PUBLIC

APPEL AUX COMMUNES

Une initiative du
Mouvement pour l'égalité entre les femmes et les hommes

m-egalitefemmeshommes.be






HARCÈLEMENT SEXISTE DANS L'ESPACE PUBLIC

Le harcèlement sexiste dans l'espace public est un réel problème de société où les femmes en sont majoritairement victimes. Il ne s'agit pas d'un phénomène secondaire. Mais cela fait partie d'un système d'oppression des femmes par les hommes appelé continuum des violences. Comme rappelé récemment dans l'excellente analyse publiée par **Le Soir** le 27 février 2023¹, « les violences faites aux femmes de la naissance à la mort, qu'elles soient physiques, psychologiques ou symboliques, font partie d'un même mouvement d'écrasement, de la menace à la gifle jusqu'au féminicide, « l'aboutissement » de ce continuum des violences de genre ». C'est également ce qui est expliqué dans la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (**Convention d'Istanbul**), que notre pays a ratifiée et qui est entrée en vigueur en Belgique en juillet 2016.

Le problème du sexisme dans l'espace public est un problème présent partout, dans toutes les villes et de manière très répandue. **JUMP**, qui a réalisé la première enquête sur le sexisme en Belgique, fait état d'un phénomène massif : plus de 9 femmes sur 10 ont déjà été confrontées à des comportements sexistes dans l'espace public. «Le constat est le suivant : la rue et les transports en commun sont les endroits où les femmes sont les plus exposées aux comportements sexistes puisque c'est le cas pour presque 98 % des femmes. Il est alarmant de constater que seules 2% des femmes n'ont jamais été victimes de sexisme dans ces environnements²».

«Depuis l'entrée en vigueur de la **loi du 22 mai 2014** tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public, les formes de harcèlement sexuel et de harcèlement sexuel de rue commis dans des lieux publics sont punissables. La loi stipule que toute personne ayant un comportement ou un geste, en public ou en présence de témoins, visant à considérer une personne comme inférieure ou à la mépriser en raison de son sexe ou encore de la réduire à sa dimension sexuelle, peut être punie³».

Compte tenu de l'ampleur du phénomène et du fait que le harcèlement sexiste fait partie d'un système de violences envers les femmes, il est nécessaire pour tous les pouvoirs publics d'agir, et ce à tous les niveaux de pouvoir, et donc aussi au niveau communal.



NOTRE APPEL AUX COMMUNES



La commune est un pouvoir public particulièrement proche des citoyen-ne-s vis-à-vis duquel il existe une relation de confiance et d'attente pour la résolution de problèmes pratiques de tous les jours.

La sécurité et le bien-être dans les espaces publics sont au premier plan de ces problèmes de chacun-e d'entre nous. Le pouvoir public communal a un grand rôle à jouer dans cette problématique. Au-delà de l'action coordonnée de tous les niveaux de pouvoir, c'est la commune qui est au premier plan pour réagir au phénomène du harcèlement sexiste dans l'espace public. La mise en place d'actions efficaces nécessite des décisions communales fortes et visibilisées. Les villes et communes ont des ressources très différentes en fonction de leur nombre d'habitants. Néanmoins, certaines actions développées par les grandes villes peuvent servir de modèles tandis que d'autres actions ne nécessitent pas de grands moyens.

C'est pour cette raison, et c'est l'objectif de la stratégie proposée, que nous souhaitons encourager chaque commune à agir, à son niveau et selon ses ressources, afin de prévenir et de diminuer le phénomène du harcèlement sexiste dans l'espace public.

Voici une liste non exhaustive d'outils existants, ainsi que les liens pour les utiliser au mieux. La majorité de ceux-ci peuvent être utilisée facilement et à moindre coût en les partageant, par exemple, sur les différents moyens de communication actuels (le site internet de la commune, la page Facebook, la revue communale) ou via un affichage ciblé dans les endroits stratégiques.

Ces outils peuvent évidemment aussi être utilisés dans le cadre d'un projet plus étendu ou faire partie d'un plan de lutte contre le harcèlement. Tout dépend des ressources de la commune.

Pour plus de facilité, nous les avons classés en 3 niveaux allant des actions les plus faciles à mettre en place aux actions qui nécessitent plus de moyens humains et plus de temps pour être concrétisées.

¹ https://www.lesoir.be/497585/article/2023-02-27/derriere-les-chiffres-des-femicides-des-visages-et-un-continuum-de-violences?fbclid=IwAR2y4CY6AVN8UjFscPyTuxA2XwjZYn7_Ezsz83wJD5RBFb90Gi5c89H-zI4

² JUMP : Sexisme, bientôt fini?
https://jump.eu.com/wp-content/uploads/2016/11/Full_Report-Sexisme-French_Englishweb.pdf

³ https://igvm-iefh.belgium.be/fr/activites/discrimination/sexisme/loi_sexisme



ACTIONS EN UN CLIN D'OEIL



Outils qui peuvent être utilisés facilement, être directement partagés via le site internet et/ou les réseaux sociaux de la commune, via la revue communale, affichés dans certains lieux comme les gares, les arrêts de bus, les écoles, les centres sportifs, les Maisons de Jeunes, les différents locaux communaux, etc.

La campagne du TEC contre le harcèlement sexiste :

Le **TEC** donne, via des capsules vidéo et des affiches, des conseils pour les témoins et les victimes de harcèlement sexiste dans l'espace public. Voir le site internet : <https://jagis.be/>

Join the fam contre les agressions sexuelles :

Campagne d'**equal.brussels** et de **safe.brussels** qui lutte contre le harcèlement sexiste à Bruxelles : <https://www.jointhefam.brussels/fr#le-harcelement-sexiste>

Petit guide illustré du respect dans la rue (ou ailleurs) :

Ce guide de **Sofélia** s'adresse aux victimes, aux témoins de harcèlement dans l'espace public et à toute personne qui s'interroge sur ses techniques de drague, sur le sexisme ordinaire, sur le respect de soi et des autres. Il rassemble des conseils et des stratégies efficaces glanés chez Garance Asbl, RIGHT TO BE et d'autres sites internet ou Tumblr spécialisés en la matière: <https://www.sofelia.be/product/petit-guide-illustre-du-respect-dans-la-rue-ou-ailleurs/>.

Sexisme, bientôt fini ?

Une publication de **JUMP** :

https://jump.eu.com/wp-content/uploads/2016/11/Full_Report-Sexisme-French_Englishweb.pdf.

Avec le site internet spécifique : <http://stopausexisme.be/>, où sont proposées des vidéos sur les techniques de répartie contre le sexisme.

Stand Up contre le harcèlement de rue :

L'Oréal Paris, **l'ONG Right To Be** et **la Fondation des Femmes** s'unissent pour lutter ensemble contre le harcèlement de rue. Stand up est un programme de formation permettant à chacun.e de mettre fin aux situations de harcèlement de rue, qu'on en soit témoin ou victime, grâce à des gestes simples, mais déterminants :

<https://www.standup-international.com/fr/fr/>

Le site du conseil de l'Europe sur le sexisme :

«Sexisme : Vois-le, Dis-le, Stoppons-le !»

Le site est traduit en 30 langues avec des actions de sensibilisation, des informations, des articles, des statistiques, etc : <https://human-rights-channel.coe.int/stop-sexism-fr.html>



Clouez le bec à l'anti-féminisme !

Guide de défense verbale pour féministes, par Garance Asbl

Voici quelques outils de base, des trucs et astuces pour savoir quand agir, comment garder son sang-froid et se protéger, sur quelles bases prendre des décisions stratégiques et, surtout, quoi dire une fois que le choix est fait :

<http://www.garance.be/IMG/pdf/17clouezlebec-2.pdf>

L'Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes :

Le site internet qui donne des informations sur la Loi tendant à lutter contre le sexisme dans l'espace public et sur la Loi tendant à lutter contre la discrimination entre les femmes et les hommes : <http://igvm-iefh.belgium.be/fr>

La méthode des 5D :

Piste d'action créée le collectif RIGHT TO BE pour les témoins à diffuser largement auprès des différents publics. (Voir notamment : <https://disbonjoursalepute.com/methode-5-d/>)

1. Distraire : si tu vois une personne en difficulté, intervient avant que la situation ne dégénère pour distraire l'attention de son harceleur. Tu peux lui demander l'heure, ton chemin ou même faire semblant de la connaître.

2. Déléguer : si tu ne te sens pas d'intervenir seul.e, demande de l'aide à quelqu'un d'autre, passants, commerçants, chauffeur.es de bus... Ils pourront t'aider à gérer cette situation.

3. Documenter : si tu as ton téléphone sur toi, n'hésite pas à filmer ou photographier la scène. Dans ce cas, indique discrètement la date, l'heure et le lieu pour que ces informations figurent dans la vidéo. Non pas pour la diffuser sur les réseaux sociaux mais pour constituer des preuves que la victime pourra utiliser si elle souhaite porter plainte.

4. Diriger : selon la situation et sans te mettre en danger, tu peux directement intervenir auprès de la victime en demandant au harceleur d'arrêter et de partir.

5. Dialoguer : une fois le harceleur parti, tu peux aller voir la victime pour la rassurer, lui dire qu'elle n'est pas seule et lui demander si elle a besoin de quoi que ce soit. Surtout ne pas la brusquer et lui expliquer que le comportement de ce harceleur n'est pas normal et qu'elle n'est absolument pas fautive.

Brochure : harcèlement de rue. Que faire :

Brochure des **zones de Police PoiBruNo** : Schaerbeek, Evere et Saint-Josse-Ten-Noode.
https://www.police.be/5344/sites/5344/files/attachments/POLB00071-BROCHURE_HARCELEMENT_RUE_A6_FR-LR.pdf

NON aux violences :

Une initiative dans le cadre de la politique fédérale de l'égalité des chances, de la **Police** et de **l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes**, avec un grand nombre d'informations et de ressources pour les victimes de violences sexuelles :

<https://www.violencessexuelles.be/harcelement-de-rue>

Guide pratique contre le sexisme dans l'espace public de la Ville de Mons :

<https://www.mons.be/vivre-a-mons/securite/prevention-securite/sexisme-de-rue/guide-pratique-contre-le-sexisme-dans-lespace.pdf>

Guide de signalement : Dites non au sexisme dans l'espace public !

Le **Service Égalité Des Chances de la commune de Saint-Josse-Ten-Noode** a mis un guide de signalement à disposition de la population dans le cadre de la prévention et la sensibilisation par rapport à la loi « sexisme » :

<https://www.sjtn.brussels/fr/actualites/guide-de-signalement-dites-non-au-sexisme-dans-lespace-public>

ACTIONS CONCERTATION



Il s'agit d'actions qui nécessitent plus de temps pour être réalisées. Il sera nécessaire de faire un état des lieux des réalités de la commune et définir les objectifs. Ces actions peuvent être concomitantes avec les dates du 8 mars (Journée internationale de défense des droits des femmes) et du 25 novembre (Journée internationale contre les violences faites aux femmes) pour plus de visibilité au travers des différents canaux de communication de la commune.

“Harcèlement : Une réalité immersive” :

Outil pédagogique créé par **Infor femmes Liège** et la **FCPPF** (Fédération des centres pluralistes de planning familial asbl). Celui-ci propose de créer un espace d'information, de réflexion et de débat autour de la thématique du harcèlement de rue en mettant en avant le partage de témoignages et de stratégies pour identifier, lutter et contribuer activement à la contestation de toutes les formes de harcèlement sexiste :

<https://www.inforfemmesliege.be/videos-harcelement/>

Safer Cities : des villes plus sûres et inclusives :

Ce programme international Safer Cities de **Plan International** soutient les jeunes du monde entier qui luttent contre le harcèlement sexuel en ville. Ces jeunes engagé·e·s partagent leurs recommandations avec les responsables politiques et leurs pairs. Leur mission : briser le tabou du harcèlement sexuel, identifier les problèmes et formuler des solutions :

<https://www.planinternational.be/fr/safer-cities>

Campagne « Ask for Angela » :

Il s'agit d'un nom de code créé dans différents pays pour faire face au harcèlement de rue et l'initiative citoyenne s'implémente à Charleroi, et autour. Il s'agit de créer un réseau de lieux sûrs (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces...) partout sur le territoire urbain. Si une personne ne se sent pas en sécurité, se sent harcelée, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires – identifié grâce au sticker sur sa vitrine – et demander « Angela » : <https://www.instagram.com/askforangela.be/>

Faire une enquête publique sur le harcèlement sexiste dans la commune :

Tournai et Auderghem ont choisi cette méthode de travail pour s'emparer du problème. L'idée de l'enquête est de réaliser un état des lieux de la situation et de recueillir un maximum de témoignages afin d'envisager un plan d'actions. Le harcèlement est présent dans toutes les villes, aucune n'y échappe. Mais l'enquête locale permet, après l'analyse des résultats, d'avoir une idée précise pour sa commune, de mettre en lumière les lieux précis qui posent plus problèmes et d'orienter mieux les actions que la commune peut mettre en place.

Réaliser des marches exploratoires dans la commune :

Il s'agit d'organiser des marches dans certains quartiers afin d'observer le vécu des femmes dans l'espace public en fonction de plusieurs aspects. Elles permettent à un petit groupe de femmes qui connaissent un quartier, de s'y promener en l'observant avec un autre regard. Le groupe se déplace lentement, suivant un parcours décidé ensemble, dans des rues qui sont souvent bien connues et qu'on ne regarde plus vraiment. La marche exploratoire permet un temps d'observation nécessaire à la constatation d'aménagements pouvant être responsables de sensations désagréables qui nous amènent parfois à éviter certains lieux, à modifier nos déplacements dans l'espace public. La marche est encadrée par une méthodologie étudiée et décidée à l'avance pour permettre aux participantes de se pencher sur leurs ressenti grâce à des exercices de perceptions tels que : qu'entend-on ? Que sent-on ? Est-ce agréable de marcher ici ? Serait-ce désagréable d'attendre quelqu'un ici ? Jusqu'où est-ce que je peux voir ? Qu'est-ce qui fait que je me sens chez moi ? Toutes ces questions amènent les femmes à mettre des mots sur des sensations parfois inconscientes jusque-là.

Pour vous aider, vous pouvez faire appel à **Vie Féminine** ou à l'**asbl Garance**, par exemple : <http://www.garance.be/spip.php?article650>

ACTIONS DURABLES

Ces actions nécessitent plus de moyens humains pour se mettre en place, se déroulent sur le long terme et de manière transversale afin d'être les plus cohérentes et efficaces possibles en matière de prévention.

Signer la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale :

<https://afccre.org/mailling/Charte-%C3%A9galit%C3%A9-FR.pdf>

Après la signature de la Charte par la commune, le but est d'**adopter un plan d'action** pour l'égalité, dont un des objectif pourrait être la prévention des violences dont la lutte contre le harcèlement sexiste dans l'espace public.

Dispositif de policières « appâts » :

Afin de lutter contre le harcèlement de rue, la police de Liège a mis en place un dispositif de policières « appâts ». L'objectif de celui-ci : duper les harceleurs pour les verbaliser leurs comportements sexistes en rue. Ce projet a vu le jour dans le **Commissariat d'Outremeuse**. Des inspecteurs, interpellés par les doléances des citoyennes et par les conversations de leurs collègues féminines, ont décidé de passer à l'action et de mettre en place un plan d'action en partenariat avec le **Parquet, le Service du Plan de Prévention de la Ville de Liège** et l'**asbl Praxis**. Face à l'efficacité de ce dispositif, les villes de Gand, Bruxelles et Namur l'ont également mis en place.



Mouvement pour l'Egalité
entre les Femmes et les Hommes | MEFH asbl
50, Rue Ernest Feron - 5310 Éghezée
T. +32 473 53 69 03
mouvementegalite.femmeshommes@gmail.com



Avec le soutien de
la Région Wallonne



+ D'INFOS ?
SCANNEZ-MOI